

# La RDC renoue avec les turbulences politiques

La justice a inculpé l'opposant Moïse Katumbi, candidat à la présidentielle, d'« atteinte à la sûreté de l'Etat »

Ce n'est pas officiel, mais la campagne électorale a débuté en République démocratique du Congo (RDC). Une inconnue majeure demeure : le scrutin présidentiel se tiendra-t-il à la date convenue de novembre ? Après des mois de spéculations sur les intentions du pouvoir, la Cour constitutionnelle a levé un coin du voile, mercredi 11 mai. Alors que Joseph Kabila est légalement interdit de briguer un troisième mandat, la Cour a statué que, « pour éviter le vide à la tête de l'Etat, le président actuel reste en fonction jusqu'à l'installation du nouveau président élu ». Depuis cet arrêt, son entourage, qui militait pour son maintien en fonction au-delà de la limite légale, a durci le ton. « Le président Kabila est là et sera encore là », a déclaré, mardi 17 mai, Henri Mova, le secrétaire général du parti au pouvoir.

Quelques jours plus tôt, un cadre de l'appareil sécuritaire congolais laissait entendre que « les intentions du président sont claires, il s'agit de garder la RDC sur la voie de la paix et de la stabilité ». La stabilité du pays serait donc étroitement liée à son maintien à la tête de l'Etat. Le « glissement » du calendrier électoral, selon la formule en vigueur à Kinshasa, craint par les opposants et les chancelleries occidentales, semble désormais validé, même si le principal intéressé ne s'est toujours pas prononcé et que certains observateurs n'enterrent pas la possibilité d'une surprise.

« Tout est encore flou et théâtral. La commission électorale ne dispose pas de la moitié du budget

[environ 400 millions de dollars] pour organiser les élections, mais la présidence, si elle en a la volonté, a dans ses caisses les ressources né-

cessaires. Joseph Kabila peut encore nous surprendre en annonçant son départ et la désignation d'un dauphin », estime un diplomate occidental. Entretenir le mystère est l'une des marques de ce jeune président qui, à 44 ans, cumule déjà quinze ans à la tête d'un pays gigantesque, aussi instable que complexe.

## Art de la survie

Porté au pouvoir après l'assassinat de son père, Laurent-Désiré, en 2001, Joseph Kabila a, depuis, démontré son art de la survie politique, éliminant un à un ceux qui lui contestent ce fauteuil présidentiel reçu en héritage. En 2006, il a défait dans les urnes puis par les armes Jean-Pierre Bemba, un autre chef de guerre, un autre héritier, cette fois de Mobutu, avant de le transférer devant la Cour pénale internationale.

En 2011, ce fut au tour d'Etienne Tshisekedi d'être vaincu lors d'une élection dont le résultat réel ne fut jamais connu. Le vieil opposant de 83 ans, désormais installé en Belgique pour raisons de santé, se considère encore comme « le président élu », conservant son assise populaire mais n'ayant jamais été en mesure de faire vaciller le pouvoir. Son parti, l'UDPS, est miné par des divisions internes.

Pour l'heure, la contestation politique a pris le visage d'un transfuge du pouvoir. Richissime homme d'affaires, ex-gouverneur de la province minière du Katanga, patron du plus célèbre club de foot du pays – le Tout Puissant Mazembe –, remarquable communicant autour de sa personne et doté de solides réseaux à l'étranger, Moïse Katumbi, 51 ans, fait figure de principal aspirant à la succession de Joseph Kabila. « C'est l'homme à abattre pour le pouvoir », juge un observateur.

Pour ce faire, la justice congolaise a été mobilisée.

Aussitôt après l'annonce de sa candidature le 4 mai, « Moïse », comme le nomment ses partisans, a été soumis à l'ouverture d'une enquête pour « recrutement de mercenaires ». Quatre personnes, dont un Américain, ont été arrêtées. L'ambassade des Etats-Unis a dénoncé de « fausses allégations » à l'endroit de son ressortissant. Cela n'a pas suffi. Jeudi 19 mai, M. Katumbi a été inculpé d'« atteinte à la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat » et placé sous mandat d'arrêt. « Il est inculpé alors que les auditions ne sont pas terminées. Bientôt, ils vont nous

## L'horizon de Joseph Kabila est obscurci par des pressions occidentales et une situation économique dégradée

annoncer qu'ils ont découvert une cache d'armes. L'objectif du pouvoir est de le condamner pour invalider sa candidature », réagit l'un des proches du nouvel opposant. Arrivera-t-il à échapper à une condamnation ? Sera-t-il contraint à l'exil ? Peut-il fédérer une opposition où les ambitieux ne manquent pas ? Quelle est sa réelle capacité de mobilisation en dehors de son fief katangais ? L'avenir de Moïse Katumbi est encore jalonné d'incertitudes.

L'horizon de Joseph Kabila est, lui, obscurci par des pressions occidentales et une situation économique dégradée par la chute du

cours des matières premières, dont regorge le sous-sol congolais. Si ses voisins orientaux, notamment le Rwanda, qui depuis vingt ans ont entretenu l'instabilité congolaise par rébellions interposées, seraient, selon des sources concordantes, plus enclins à lui laisser les commandes de l'Etat, ses anciens protecteurs américains et européens brandissent la menace de sanctions (gel des avoirs et interdiction de voyager) dans l'espoir d'obtenir son départ. « On sent de la crispation, car les élites congolaises ont leurs biens, leur famille en Europe ou aux Etats-Unis », observe un diplomate à Kinshasa.

Par ailleurs, le gouvernement a adopté, début mai, un projet de loi de finances rectificative pour 2016 prévoyant une baisse des dépenses de 22 % en raison de la

baisse des recettes minières. Le premier ministre congolais est ainsi allé chercher l'appui des bailleurs de fonds le mois dernier à Washington. Engagées dans une politique de division et de répression de l'opposition, les autorités pourraient voir une crise sociale s'ajouter à la crise politique actuelle.

L'appel à une journée de marche, le 26 mai, lancé par trois plates-formes de l'opposition, pour protester contre l'arrêt de la Cour constitutionnelle, sera un premier test pour mesurer la capacité de mobilisation des adversaires de M. Kabila et celle du pouvoir à contenir la contestation sans verser le sang. En janvier 2015, de précédentes manifestations avaient fait au moins 42 morts, selon la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme. Le temps des grandes incertitudes, avec tout son potentiel de violences, est désormais ouvert pour la RDC. ■

CYRIL BENSIMON